

RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL

Ce rapport est le fruit du travail de quatorze personnes qui se sont rencontrées à cinq reprises pour une durée totale de sept journées, ont obtenu la documentation qui leur semblait nécessaire, ont rencontré les intervenants qu'ils ont jugé utile de consulter. Ce rapport fait à la fois état des points d'accord et de quelques points de désaccord rencontrés, notamment dans ses conclusions.

Les membres du groupe de travail souhaitent mettre à la connaissance des lecteurs que, comme la réflexion a été menée à quatorze, le rapport a été rédigé à quatorze.

Les membres du groupe de travail, auteurs de ce rapport :

Bernard BESANCENOT, viticulteur

Christian BOUGES, pépiniériste viticole et vigneron

Michel BOULAY, conseiller scientifique

Bernadette DUBOS, chercheur en pathologie de la vigne

Pascal FRISSANT, vigneron

Bernard HOFMANN, assistant et enseignant

Hervé LAUD, éducateur spécialisé

Olivier LE GALL, chercheur en virologie des plantes

Emmanuelle LEMARIE, exploitante agricole

Christine MOIGNETEAU, chargée d'information

Nathalie OLLAT, chercheur en viticulture

Bernard SANDRE, vigneron

Etienne SIPP, viticulteur

Didier VIGUIER, technicien viticole (chambre d'agriculture, atelier Bois et Plants de Vigne)

L'encadrement et l'animation de ce groupe ont été assurés par :

- les chefs de projet (Claire MARRIS et Pierre-Benoît JOLY, INRA-STEPE)
- l'animateur (Guy AMOUREUX, Initiales – Réseau Pluridis)
- une chargée de mission (Anne BERTRAND, INRA-STEPE)

INTRODUCTION

Ce rapport est relatif à la co-construction d'un programme de recherche dans le cadre d'une expérience pilote appliquée à la recherche de porte-greffe potentiellement résistants au court-noué.

Depuis une dizaine d'années, l'INRA, en collaboration avec un partenaire privé, a développé des recherches de porte-greffe transgéniques pour introduire la résistance au virus du court-noué chez la vigne. En 1999, compte tenu des débats d'opinion sur le sujet, le partenaire a décidé d'interrompre sa participation à cette recherche et a fait don de l'ensemble du matériel végétal obtenu à l'INRA. A cette date l'INRA a décidé de poursuivre ces recherches en confiant au laboratoire de virologie de Colmar le soin de continuer l'évaluation de ce matériel « aux plans de son efficacité agronomique et de son impact sur l'environnement ». Pour les mêmes raisons, dans les années 2000-2001, l'INRA a souhaité suspendre les expérimentations en cours et soumettre leur poursuite à une réflexion issue d'un groupe de travail intégrant chercheurs, professionnels et consommateurs, selon un mode participatif.

La question initiale posée au groupe portait sur l'opportunité de réaliser des essais de plein champ de porte-greffe potentiellement résistants au court-noué. A la présentation de cette question par les commanditaires, il est apparu au groupe de travail l'ambiguïté suivante : cette expérimentation porte-greffe transgéniques au vignoble a-t-elle un objectif finalisé de développement d'une innovation variétale ou un objectif cognitif d'évaluation en conditions naturelles de l'efficacité de la transgénèse pour contribuer à résoudre le problème du court-noué.

En tenant compte de cette ambiguïté, de la nécessité méthodologique de se réappropriier le questionnement pour favoriser la dynamique de groupe, et dans le contexte très particulier de la Vigne et du Vin en France, la commande a été reformulée de la manière suivante :

- Quels aspects philosophiques, sociaux, économiques et techniques sont mis en jeu au travers du projet d'essai en plein champ de porte-greffe transgéniques ? Dans l'ensemble des besoins de recherche sur les maladies de la vigne, comment définir les priorités et choisir les types d'arbitrage pour mettre en terre les plants transgéniques de Colmar ?
- Doit-on poursuivre à l'INRA la recherche OGM-vigne et si oui quelles sont les conditions du passage au champ dans le cadre strict d'un objectif de recherche ou pour un éventuel passage à l'innovation variétale ?

À partir de ces reformulations, nous présenterons dans ce rapport les constats et les enjeux puis les recommandations pour la mise en œuvre de Recherches OGM-Vigne. Pour ce faire, le groupe de travail a donc été amené à élargir sa réflexion au-delà des problèmes techniques et scientifiques pour introduire de manière significative une rapide analyse des enjeux sociétaux. Enfin, nous répondrons à la question initiale, en veillant à intégrer les différentes positions des membres constituant le groupe.

PREMIERE PARTIE : CONSTATS ET ENJEUX

1. Le vin, produit agricole, symbolique et marchand

1.1. CONSTAT

1.1.1. Le vin, un produit de plaisir hautement symbolique

Bien que la définition du vin ne soit pas mondialement acceptée, qu'une différence existe entre les différents types de vin et de consommateurs, ce produit a une valeur hautement symbolique dans les civilisations Judéo-chrétiennes et celles du pourtour méditerranéen. L'application de nouvelles techniques viti-vinicoles doit donc prendre en compte les divers aspects du vin dans son contexte sociologique : Image du produit vis-à-vis du type de consommateur, de la religion, de l'aliment de plaisir, associé à des régimes alimentaires équilibrés et sains.

1.1.2. Le vin, une diversité de produits et de modes de consommation

Il existe une diversité des vins et une diversité des modes de consommation du vin (vin plaisir, vin aliment...).

En ce qui concerne la diversité des vins, elle est liée aux associations cépage, terroir, technicité des pratiques culturelles et de vinification. Ainsi, toute technique qui limitera la variabilité génétique liée aux cépages par exemple, aura une conséquence majeure sur la diversité de l'offre.

Pour les différents modes de consommation, on doit souligner qu'il n'y a pas de frontières entre eux. Une modification génétique réalisée sur des vignes destinées à faire des vins aliments pourrait avoir des retombées sur les vins plaisirs et de haute qualité.

Toucher au vin ou à la vigne, c'est atteindre l'image du produit quelle que soit sa destination.

1.1.3. Le vin un produit ne posant pas de problèmes de sécurité alimentaire majeurs

Le contexte psychologique de la consommation doit être pris en compte. La consommation des vins s'inscrit dans un contexte plus général de consommation alimentaire, caractérisé par le besoin des consommateurs d'être rassurés.

La demande de sécurité alimentaire est actuellement un impératif pour la population. Les différents scandales alimentaires ou relatifs à la santé publique, ayant eu lieu en Europe, ont renforcé cette attente. Le sujet est très sensible et encore pour longtemps. Le sujet est relayé par les instances européennes, nationales et par les médias. La sécurité alimentaire renvoie à la « malbouffe » à l'industrialisation alimentaire, et à l'uniformisation des goûts.

Le vin est, pour le moment, un produit dont l'image de sécurité alimentaire n'a pas encore été entachée. Du fait de sa composition (alcool et pH) il est relativement sûr (pas d'attaque de micro-organismes car le produit devient du vinaigre par ex.). La seule molécule dangereuse du vin, c'est l'alcool et pour le consommateur, averti du problème, ce n'est pas un vice caché du produit (obligation d'étiquetage du degré d'alcool).

Cependant, la viticulture étant consommatrice de produits phytosanitaires, les résidus éventuellement détectés dans le vin peuvent servir d'argument à des mesures protectionnistes.

1.2. ENJEUX RELATIFS À CE CONSTAT

1.2.1. Appréhender et Protéger la symbolique du vin

La position symbolique du vin est très complexe et très différente selon le type de consommateur. Très peu de consommateurs boivent du vin pour des motifs religieux, par contre le vin peut être associé à un art de vivre et de s'alimenter.

Si l'image du vin était atteinte, des conséquences économiques seraient à redouter.

1.2.2. Préserver la complexité et la diversité des vins

Face à certaines velléités d'aller vers une standardisation / banalisation de la «boisson vin», comme par exemple une aromatisation artificielle, la diversité et la complexité naturelle des vins deviennent une question centrale, dans la mesure où des techniques nouvelles seraient susceptibles de les mettre en danger.

1.2.3. Garder une image saine du vin

La consommation raisonnée de vin est associée avec une alimentation équilibrée et des effets bénéfiques sur la santé. L'utilisation de techniques susceptibles de remettre en cause ces valeurs conduirait à compromettre la sécurité alimentaire de ce produit, et donc à fragiliser son image.

2. La vigne : Culture et cultures (systèmes de production)

2.1. CONSTATS

2.1.1. La viticulture, culture noble et variée

Deux visions du monde viti-vinicole coexistent :

- La vigne considérée comme une culture comme une autre même si elle est très technique,
- La vigne, culture traditionnelle et liée à la Culture régionale

Dans les pays à tradition viticole, le métier de vigneron est un métier ancien, producteur de paysage. Le vigneron est un homme de tradition et un professionnel.

Le métier est aussi très lié aux traditions régionales, de fête et de rencontre avec le public.

Il peut s'apparenter au compagnonnage des artisans.

Nous traduisons ce constat par : « une communauté de savoir-faire et un savoir-faire de communauté ».

2.1.2. La Vigne : une plante et une culture ancienne, soumise à des maladies

La vigne est une liane domestiquée, c'est une plante pérenne au cycle de vie annuel. Elle permet, avec du minéral, de faire du sensoriel. C'est l'expression du terroir (sols, cépages, micro-climats, méthodes culturales...).

Son produit, le vin, conduit sans aucun doute, aux profils sensoriels les plus variés et les plus complexes. Ceci est lié à la diversité des variétés qui sont cultivées et à la possibilité de faire des assemblages. Toute culture de plantes, surtout pérennes comme la vigne, implique de résoudre les problèmes liés aux maladies, qui varient selon les années et les régions de production. Ces maladies altèrent la quantité et les qualités de la matière produite, le raisin et, par voie de conséquence, celle des vins.

2.1.3. La vigne : des systèmes de production en pleine évolution

La viticulture des pays de tradition viticoles doit, pour assurer la qualité du raisin produit, utiliser des méthodes de lutte efficaces contre les maladies. Sur ce point, la viticulture dite « du nouveau monde », située dans des régions à climats plus favorables présente, actuellement, moins de problèmes. Basées auparavant essentiellement sur l'utilisation des produits phytosanitaires, ces méthodes ont largement évolué, ces 20 dernières années, avec l'apparition de nouvelles techniques (lutte biologique, prévention et prophylaxie, etc.). Elles ont conduit aux notions de viticulture durable, raisonnée, intégrée, et au développement de la viticulture biologique voire à la bio-dynamique.

2.2. ENJEUX RELATIFS À CE CONSTAT

2.2.1. Expliquer et faire partager notre vision de la viticulture et du vin

Faire partager une conception de la culture de la vigne est une mission de la communauté viticole, notamment dans ses rapports avec l'extérieur (et en particulier les consommateurs).

2.2.2. Intégrer les avancées technologiques tout en conservant à la viticulture son image de tradition

Le développement de nouvelles techniques au vignoble ne manquera pas d'être vu au travers de ce crible.

2.2.3. Maintenir et développer les qualités de la matière première

C'est une exigence de la profession viticole, qui conduit à une bonne qualité organoleptique et sanitaire.

2.2.4. Sauvegarder et préserver l'environnement

Pour certaines maladies graves de la vigne, le viticulteur ne dispose pas de moyens de lutte ou utilise des moyens qui ne sont pas toujours respectueux de l'environnement. Dans le contexte actuel, il est du rôle de l'INRA de poursuivre les recherches sur les maladies de la vigne en prenant en compte les notions de viticulture durable (pas de course à la technicité) et de viticulture raisonnée (c'est à dire la protection de la vigne en l'adaptant au climat de la saison de végétation, à l'intensité des attaques de parasites et en respectant l'écosystème).

Toute nouvelle technique viticole ne peut s'intégrer que dans le cadre de ces notions.

3. Vignes et vins : Aspects économiques et politiques

3.1. CONSTATS

3.1.1. Le vin un produit de consommation courante

La diversité de l'offre de vin, liée à la multiplicité de petits producteurs, est un de ses atouts pour répondre aux goûts divers des consommateurs. Cependant cela peut aussi être une de ses faiblesses face à l'investissement financier en marketing qu'il faut dégager pour conquérir des marchés. De grands groupes industriels, surtout du nouveau monde, ont de tels moyens et ils peuvent influencer ainsi les goûts des consommateurs voire en imposer de nouveaux.

Il est aussi important de constater que les techniques de productions viti-vinicoles ne sont pas sans conséquences sur le goût des vins.

3.1.2. Le vin : un marché important pour la France

La France est parmi les premiers pays exportateurs et premiers consommateurs. Le vin constitue un élément très important de la balance des échanges commerciaux. C'est une source importante d'emplois directs et indirects. La vigne et le vin sont aussi associés, en termes économiques, aux aspects touristiques et à la restauration. La concurrence des vins du nouveau monde est chaque année de plus en plus forte.

3.1.3. Le vin a une dimension politique

La production de vin a une dimension politique nationale et internationale, car elle concerne des décisions publiques (réduction de production, politique nationale de santé, législation sur les AOC, etc.). Tout changement technologique important nécessite un accord préalable de différentes institutions.

De plus, la définition du vin pose problème, notamment dans les échanges internationaux. Derrière cette définition, des conceptions antagonistes de la viticulture s'affrontent.

3.2. ENJEUX RELATIFS A CE CONSTAT

3.2.1. Mieux appréhender le marché du vin

Il s'agit de mieux connaître l'évolution et la structuration de la consommation mondiale du vin et de donner des assises scientifiques aux stratégies accompagnant ou allant à l'encontre des évolutions observées. Une bonne compréhension entre la recherche, la profession, et les analystes de la société civile (économistes, sociologues, etc.), est nécessaire.

3.2.2. Conforter la position marchande des vins de France

L'enjeu économique viti-vinicole pour l'économie française est de garder la 1^{ère} place mondiale, pour cela il faut investir tous les segments du marché, et ne pas se limiter à ne faire que des vins de «collection».

3.2.3. Préserver un large éventail de produits, y compris des spécialités à marché étroit

Les productions viticoles marginales ne doivent pas être négligées. Elles augmentent l'offre, conquièrent des niches de marché, et constituent un héritage viti-vinicole à préserver. Elles

peuvent aussi amener de nouveaux consommateurs, donner de la valeur au vin, et au travail du vigneron.

Le vin du futur ne doit pas être contrôlé uniquement par une logique financière, liée à la puissance de marketing de grands groupes qui pourraient alors imposer leurs produits et leurs goûts.

4. Vignes et vins : une recherche à vocation multidisciplinaire

4.1. CONSTATS

4.1.1. *La recherche viti-vinicole française*

La recherche viti-vinicole française a été, et reste une référence en matière de viticulture et d'œnologie. Ceci a des conséquences économiques importantes, par exemple sur la commercialisation des plants de vigne.

En revanche, la référence française au terroir n'est pas soutenue par un effort de recherche suffisant.

4.1.2. *La recherche viti-vinicole à l'INRA*

Nous constatons un manque de stratégie globale et de vision des viticultures de la part de l'INRA. Il y a un manque de lien entre la recherche INRA et les professionnels, ITV inclus. La création d'un tel lien, permettrait d'expliquer et de mieux mettre en évidence les interactions possibles entre la Recherche, les professionnels et les organismes de développement. La recherche et la profession ne sont pas forcément en phase ou parfois ils sont mais sans le savoir. D'autre part, il y a un manque de formulation des demandes de recherche de la part des professionnels.

On peut constater également que le financement de la recherche viti-vinicole française par les professionnels du secteur est peu important.

Nous soulignons aussi que la réglementation existante est parfois un frein à la recherche.

La communication entre la recherche et la société en général et la profession est plutôt mal organisée. Nous soulignons un manque de structures adaptées de communication et de vulgarisation. Il est aussi intéressant de constater que les grandes industries ont souvent une cellule de crise. Cette structure qui répond à des critères précis (ex : le scientifique n'est pas le communicateur) ne semble pas en place à l'INRA.

4.1.3. *La Recherche sur les vignes OGM n'est pas aussi avancée que cela*

La recherche sur les vignes génétiquement modifiées aux États-Unis est toujours au stade expérimental. Professionnels et chercheurs se posent les mêmes questions qu'en Europe sur l'application et le devenir commercial de la technique. Cependant, une liberté est laissée à la recherche. En France elle est marquée par une grande opacité.

4.1.4. Les OGM font peur au citoyen

La recherche sur les OGM pose des problèmes d'éthique. Parmi les constats que l'on peut faire sur ce thème, on peut citer aussi que les OGM font peur parce que :

- La technique peut permettre une rupture des barrières naturelles entre genres (animal, micro-organisme versus végétal),
- Aucune explication convaincante de l'intérêt et de l'innocuité de la technique n'a été avancée, notamment en ce qui concerne les risques de dissémination de gènes dans les milieux naturels.
- La technique n'est pas comprise par la population,
- Aucune application intéressant la sécurité du consommateur, de l'environnement, n'a été développée,
- Le consommateur n'en voit pas l'intérêt ou les retombées,
- La technique a été développée par des multinationales, et elle est perçue comme source de profits fondée sur un monopole de la distribution,
- La technique est associée à une agriculture productiviste et à la mal bouffe,

Tout en ne voulant pas en payer le prix, la réaction des consommateurs va donc vers :

- Le recours à une agriculture plus respectueuse de l'environnement,
- Le recours à l'agriculture biologique pour une partie des consommateurs voire à des notions plus philosophiques comme la bio-dynamique et la biologie dite « naturelle »,
- La notion du petit paysan produisant bien des produits ayant du goût

Cependant pour certaines maladies graves de la vigne les recherches sur des vignes OGM et notamment celles sur la résistance au virus du court noué ont été engagées en France. Ces recherches constituent aussi un modèle intéressant pour appréhender la faisabilité de ces techniques, les avantages, les inconvénients et les risques éventuels qui lui sont associés.

4.2. ENJEUX DE CES CONSTATS

4.2.1. Maintenir une recherche française viti-vinicole de pointe en différenciant recherche et développement

La recherche française doit garder sa position de pointe. Pour cela, une liberté d'action est indispensable au chercheur. Par contre, ses résultats et leurs applications commerciales doivent faire l'objet d'informations et de consultations avec les professionnels. Ainsi le passage de la recherche au développement ne doit pas se faire sans avoir analysé les conséquences sur la diversité des cultures, des produits, les qualités, ainsi que sur les impacts socio-économiques et symboliques qui pourraient dégrader l'image du vin.

4.2.2. Une meilleure intégration entre la recherche et la société et la profession

La recherche publique doit assurer et expliquer son rôle dans la société. Réaliser l'intégration recherche, organismes de développement et professionnels est un enjeu clé pour le futur. Les liens entre recherche faite à l'INRA et la profession doivent être développés. Cela permettrait aussi d'optimiser au mieux l'utilisation des financements, en évitant la dispersion des moyens, donc de mieux structurer la recherche viticole française.

La profession doit accepter une liberté de la recherche et une partie d'activités à but non-finalisé à court et moyen terme. Elle doit aussi comprendre que certains domaines de recherche peuvent être re-visités avec l'arrivée de technologies nouvelles.

4.2.3. *Maintenir une recherche diversifiée et développer les connaissances (intégratives)*

Il est important pour l'INRA de constituer des équipes de recherche pluridisciplinaires (sciences humaines, économie rurale, prospective, etc.) lorsque des résultats conduisent à de nouvelles techniques ayant des retombées sociétales, éthiques et environnementales.

Il y a désormais nécessité d'étudier la plante dans sa globalité, en liaison avec son environnement (terroir) et les interactions plante / micro-organismes, qu'ils soient ou non pathogènes.

4.2.4. *Comprendre pourquoi les OGM font peur et sur la vigne en particulier*

DEUXIEME PARTIE :

RECOMMANDATIONS, POINTS DE VIGILANCE

Les recommandations présentées dans la suite de ce rapport sont destinées à l'INRA et ne prennent pas en compte les moyens de leur mise en œuvre. Elles sont énoncées selon les priorités retenues par le groupe.

1. Le vin, produit agricole, symbolique et marchand

- 1.1. Contribuer à établir une définition internationale commune du «vin » qui prenne en compte ses aspects culturels.
- 1.2. Ne pas participer à une dévalorisation du produit, notamment par l'introduction de nouvelles techniques qui seraient préjudiciables au vin et à son image (sécurité alimentaire, etc.).
- 1.3. Pourtant, développer la recherche sur des méthodes de lutte sanitaire moins polluantes et limitant les risques de résidus
- 1.4. Développer des recherches en sciences humaines pour approfondir les points suivants :
 - Fondements de la ou des symbolique(s) du vin en France et dans le Monde.
 - Comment une technique, notamment les OGM, peut affecter cette symbolique et ce qui en découle.

Points de vigilance (indicateurs)

- Dégradation de l'image de marque des vins français.
- Mévente des vins français, et pas seulement ceux chargés de la plus grande part de symbolique.
- Diminution de la diversité, de la typicité et des saveurs des vins.
- Généralisation d'une définition trop large du produit «vin » incluant des liquides issus d'autres produits que le raisin frais.

2. La vigne : Culture et culture

- 2.1. Développer des méthodes de lutte variées. Chaque méthode de lutte efficace doit avoir sa place, sans *a priori*.
- 2.2. Exploiter et conserver la diversité génétique de la vigne, y compris à l'échelle mondiale, pour :
 - Conserver des vins différents et variés.
 - Permettre d'adapter les vins à l'évolution des goûts des consommateurs.
 - Prendre en compte la diversité génétique en matière d'OGM Vigne.

2.3. Réaliser une veille sanitaire stricte du vignoble.

2.4. Participer à une veille sur les innovations viticoles dans les pays du Nouveau Monde.

2.5. Suivi de la demande, même marginale, des promoteurs de l'innovation.

Points de vigilance

- Diminution de la diversité génétique de la vigne.
- Émergence d'un fléau sanitaire.

3. Vignes et vins : aspects économiques et politiques

3.1. Développer l'expertise économique de l'activité viti-vinicole ainsi que les méthodes d'aide au transfert d'innovations pour anticiper les besoins du secteur.

3.2. Mettre en œuvre des recherches permettant à la fois de préserver l'identité culturelle française en matière de vigne et de vin, et d'élaborer de nouveaux types de produits (vins zéro traitement pesticides, autres débouchés du vin).

3.3. Le développement de vignes transgéniques implique de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les moyens de traçabilité des plants et des produits ? (un 41B génétiquement modifié est-il un 41B ?)
- Quels sont les vins concernés ?
- Quelles sont les règles d'étiquetage ?
- Comment éviter les fraudes ?

3.4. Veille sur la consommation et le marché du vin

Points de vigilance

- Acceptabilité des vins issus d'OGM par les consommateurs au marché national et à l'exportation.
- Dégradation des indicateurs économiques de l'activité.
- Évolution des réglementations sur la vigne et le vin.
- Évolution de la structure socioprofessionnelle et taille des exploitations.

4. Vignes et vins : une recherche à vocation multidisciplinaire

4.1. Maintenir une recherche intégrative :

- L'INRA doit continuer à financer une recherche en amont, pouvant paraître inutile à court terme.
- Étude des sols dans ses aspects descriptifs particuliers (microflore et microfaune) et en relation avec la plante.
- Amélioration génétique sexuée : création de nouveaux porte-greffes, obtention de méteils (hybrides intraspécifiques), voire d'hybrides interspécifiques, exploitation de la diversité des clones, etc.
- Intégrer les aspects pluridisciplinaires en préalable au financement des projets de recherche.
- Évaluation de l'opportunité de la recherche par rapport aux autres solutions possibles (coûts, avantages et inconvénients de la technique, temps de réalisation, autres techniques potentielles, etc.).

4.2. Communication

- Mieux organiser la communication entre recherche et Société (différents publics etc.).
- Ne pas négliger de justifier les choix et de les expliquer de manière pertinente et adaptée aux différents intervenants : techniciens, producteurs, consommateurs et médias.
- Comment faire apparaître le chercheur comme une personne de confiance et non comme dangereux a priori.
- Ne pas confier la communication aux chercheurs.
- Produire un rapport public à destination des professionnels, mais aussi du grand public sur la recherche Vigne et Vin à l'INRA.
- Publication par l'INRA d'un document de positionnement par rapport aux différentes commissions et groupes d'études qui ont défini des recommandations dans le domaine des OGM. Celui-ci devrait différencier : recherche cognitive, recherche appliquée et développement à finalité commerciale.

4.3. Rapports entre recherche et profession viti-vinicole

- Ne pas faire de modifications génétiques touchant aux qualités organoleptiques de la baie (*il n'y a pas consensus dans le groupe sur ce point*)
- Mieux organiser la prise en compte par la recherche de problèmes émergents (nouvelles maladies par exemple).
- Réflexion à mener sur la création d'une cellule de crise à l'INRA.
- Favoriser les interactions avec les organismes de développement (ITV, Chambres d'Agriculture, Comités interprofessionnels, etc.).

- Mettre en place une structure d'accompagnement de la recherche viticole associant les professionnels permettant de fédérer la demande et les financements au niveau national.
- Optimisation des financements en définissant clairement les rôles de chaque intervenant.
- Une stratégie propriétaire INRA doit être définie en matière de plants OGM.

4.4. Gestion des projets de recherche

- Planification de l'avancement de la recherche avec la définition de critères ou d'étapes clés à atteindre.
- Évaluation de l'avancement avec des possibilités de continuer ou de suspendre les travaux.
- Évaluation de la mise sur le marché de la technique et de ses conséquences faite par des professionnels, des sociologues, des économistes, des scientifiques, des consommateurs, etc. : Commission de consultation.

4.5. Répondre aux questions suivantes : retrouve-t-on des séquences virales dans le raisin et le vin si la vigne est court-nouée ? Peut-on retrouver le transgène dans le raisin et le vin issus d'un porte-greffe génétiquement modifié ?

Points de vigilance

- Seuil de nuisibilité d'une maladie donnée.
- Inconvénients potentiels de la technique développée (et solutions possibles de retour en arrière).
- Existence, disponibilité et coût de solutions alternatives.
- Place de la recherche viti-vinicole publique française dans le contexte scientifique international.
- Place de la recherche viti-vinicole publique française dans la Société et dans la filière.

CONCLUSION

REPONSE A LA QUESTION DES ESSAIS DE COLMAR

À partir des constats et enjeux présentés *supra*, le groupe est d'accord pour que la recherche de l'INRA sur les vignes génétiquement modifiées continue en laboratoire et en serre. En revanche, les membres du groupe ne sont pas tous d'accord sur l'opportunité du passage au champ des essais dits « de Colmar ».

La position contre le passage au champ de l'expérimentation de Colmar, soutenue par deux membres du groupe, a été énoncée ainsi :

1. Cette solution techniquement satisfaisante n'est pas socialement acceptable car la question posée ne repose pas essentiellement sur une approche scientifique dans le domaine considéré, mais doit être replacée dans celui du rapport entre la recherche et l'état de l'opinion publique.
2. C'est un signe donné à la société que la porte est ouverte à l'introduction des OGM dans la culture de la vigne ; elle est donc susceptible de brouiller l'image du vin. C'est également un signe pour une généralisation de l'utilisation des OGM à toutes les plantes.
3. Le passage en plein champ, c'est-à-dire en milieu ouvert, semble moins maîtrisable dans sa complexité (risque peut-être minime de dissémination dans l'environnement).
4. Les conséquences sur l'image du vin (dans ses dimensions symboliques et socio-économiques) sont insuffisamment évaluées, faisant courir un risque pour l'ensemble de la filière.
5. Le statut de produit alimentaire sain, constitué par le vin, risque d'être durablement atteint par un procédé considéré à tort ou à raison comme innaturel et manipulateur de la sincérité du produit.
6. La recherche fondamentale, dès lors que celle-ci apparaîtrait comme une voie lucrative prometteuse, risque d'être dépassée par des applications à finalités commerciales dont l'organisme public qu'est l'INRA porterait alors toute la responsabilité.
7. Le rôle d'un organisme public, fut-il de recherche, est de dire publiquement ce qu'il est éthiquement souhaitable de faire ou de ne pas faire en la matière et de justifier ce choix. Il s'agit là de marquer la différence par rapport au secteur privé lucratif qui se développe sur d'autres objectifs.
8. Au final, une recherche doit intégrer l'impact des débouchés de ses travaux et, à ce titre, a vocation à se constituer en équipe pluridisciplinaire.

Ces deux membres du groupe tiennent à signifier qu'ils ne peuvent valider les recommandations et points de vigilance énoncés plus haut (deuxième partie du rapport), compte tenu de cette position sur les essais de Colmar.

Les douze autres membres du groupe de travail considèrent qu'il est acceptable et opportun de réaliser l'essai en plein champ de ces vignes transgéniques dans un domaine INRA. Cet avis est limité à la question posée : le passage en plein champ de l'expérimentation de Colmar. Compte tenu de la nature même de l'expérience, le groupe de travail ne s'est pas prononcé sur le passage à une éventuelle commercialisation des retombées de la recherche.

Cet avis est motivé par les raisons suivantes :

1. Dans ce domaine, la France est un réservoir de compétences et de techniques qu'il serait dommageable de perdre.
2. La culture de la vigne peut se retrouver demain face à un fléau et se trouver devant une impasse technique pour y faire face.
3. Si les opinions publiques sont aujourd'hui globalement opposées aux OGM, cette position peut évoluer.
4. La vigne est une plante domestiquée, qui ne peut être cultivée sans interventions phytosanitaires. Celles-ci ne sont pas sans conséquences sur l'environnement et sont susceptibles de ternir l'image de la profession et des vins. Des méthodes alternatives doivent d'ores et déjà être recherchées.
5. La protection phytosanitaire présente de nombreuses limites (résistance, accoutumance, perte d'efficacité) et est même inexistante dans le cas des virus et des maladies du bois par exemple.
6. L'essai de Colmar est considéré comme un modèle pertinent pour acquérir des connaissances sur les plantes pérennes transgéniques (dissémination de pollens limitée, pas de contact direct entre le porte-greffe transgénique et les raisins de la variété greffée).

Cependant, cette approbation est soumise aux conditions suivantes :

1. Expliquer au préalable les objectifs de l'expérimentation de Colmar et ses limites à la société civile.
2. Réaliser l'essai dans des conditions garantissant son contrôle, sa sécurité et sa pérennité statutaire.
3. Donner les moyens aux chercheurs d'obtenir des résultats rapidement.
4. Planifier l'avancement de la recherche avec la définition de critères ou étapes-clés à atteindre.
5. Confier à une instance d'évaluation pluraliste et indépendante la responsabilité d'évaluer et de décider de continuer ou de suspendre l'expérimentation en cours à partir de critères établis au préalable.
6. Communiquer les résultats de la recherche en pleine transparence.
7. En contrepartie, engager ou poursuivre des études de solutions alternatives.
8. Si dans le futur des développements commerciaux de porte-greffes transgéniques (autres constructions) sont envisagés, une consultation sur leur intérêt devra être engagée avec les professionnels, chercheurs, politiques et la société civile.

En outre, ces douze membres du groupe seraient d'accord pour que l'on envisage d'autres essais sur la vigne, aux mêmes conditions que celles énoncées précédemment et, de plus, à condition de :

1. Considérer en priorité les maladies de la vigne qu'on ne peut pas traiter pour le moment
2. Évaluer l'intérêt de la recherche ou de l'essai par rapport à d'autres solutions techniques possibles
3. Évaluer l'intérêt de la recherche ou de l'essai par rapport à d'autres problèmes à traiter
4. Prendre garde à l'origine des transgènes (aspects éthiques).

Annexe 1

Liste des personnes rencontrées par le Groupe de Travail¹

Outre les précisions de méthode effectuées par l'animateur Guy Amoureux lors de chaque début de réunion, toutes les réunions du groupe de travail ont été introduites par les Chefs de Projet, Claire Marris et Pierre-Benoît Joly, qui précisait chaque fois que nécessaire la méthode générale et la nature du dispositif dans le cadre duquel travaillaient les Membres du Groupe, l'objectif plus immédiat d'une réunion, certains points pratiques à régler, etc.

Ci-dessous sont reprises les autres interventions de personnes extérieures au Groupe de Travail.

1. Lors de la première réunion

LE 5 AVRIL 2002

- Début d'après-midi : présentation d'une « première synthèse des visions du monde » par Anne Bertrand, chargée de mission
- Fin d'après-midi : rencontre avec Marion Guillou (Directrice Générale de l'INRA) et Fabrice Marty (Secrétaire Général du Collège de Direction de l'INRA), pour échanges entre le Groupe de Travail et le commanditaire sur la nature et la portée de la mission du Groupe de Travail.

LE 6 AVRIL 2002

- Matin : rencontre avec Guy Riba, Directeur Scientifique du département « Plantes et Produits du Végétal » de l'INRA, pour échanges entre le Groupe de Travail et le commanditaire sur la nature et la portée de la mission du Groupe de Travail.

2. Lors de la deuxième réunion

Aucune audition

3. Lors de la troisième réunion

LE 11 JUIN 2002

- Fin de matinée : audition de Marc Fuchs, chercheur INRA (CR1), UMR 1131 « Vigne et Vin d'Alsace », responsable des essais dits « de Colmar » sur la recherche d'une résistance au court-noué de la vigne par transgénèse.
- Début d'après-midi : audition de Xavier Daire, chercheur INRA (IR2), UAR 100 « Services déconcentrés d'appui à la recherche » (Dijon) et animateur du réseau « Vignes et Vins Septentrionaux » ; exposé sur la stimulation des défenses naturelles de la vigne contre les maladies.

¹ Annexe rédigée par A. Bertrand sur commande des auteurs du rapport.

4. Lors de la quatrième réunion

LE 8 JUILLET 2002

En «supplément » de la quatrième réunion du Groupe de Travail (prévue le 9 juillet), deux rencontres ont été programmées :

- Audition d'Étienne Montaigne, professeur d'économie à l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier (ENSAM); exposé sur « Les tendances du marché international des vins »
- Audition de Pierre-Benoît Joly, chercheur INRA (DR2), UR 1003 « Sociétés, Techniques, Environnement et Politiques Economiques » (STEPE, Ivry-sur-Seine) ; compte rendu de sa mission en Californie : « Viticulture et OGM » (20-22 mai 2002)

5. Lors de la cinquième réunion

Aucune audition (journées entièrement consacrées à la rédaction du rapport final)

Annexe 2

Liste des documents reçus par les membres du Groupe de Travail²

1. Documents de travail

LETTRE DES CHEFS DE PROJET A L'ATTENTION DES PERSONNES INVITEES A PARTICIPER AU GROUPE DE TRAVAIL

Lettre d'invitation officielle envoyée le 29 mars 2002, et accompagnée du texte de présentation du projet (note publiée le 25 juillet 2001) et de la note méthodologique (publiée le 2 janvier 2002).

COMPTE RENDU DE LA PREMIERE REUNION (5 ET 6 AVRIL 2002)

Document rédigé par A. Bertrand, envoyé le 12 avril 2002

COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME REUNION (14 MAI 2002)

Document rédigé par A. Bertrand, envoyé le 22 mai 2002

COMPTE RENDU DE LA TROISIEME REUNION (11 JUIN 2002)

Document rédigé par A. Bertrand, envoyé le 20 juin 2002

COMPTE RENDU DE LA QUATRIEME REUNION (8 ET 9 JUILLET 2002)

Document rédigé par A. Bertrand, envoyé le 26 juillet 2002

TABLE DES MATIERES DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

Comme convenu avec les membres du groupe, Anne Bertrand a rassemblé dans un document les éléments cités par le Groupe lors de sa quatrième réunion comme devant figurer dans le rapport. Le contenu de ce document est issu de la transcription des débats du 9 juillet 2002. Le document est précédé de recommandations des chefs de projet et de l'animateur à l'attention des membres du groupe, et la «table des matières» elle-même contient dans sa colonne de droite (celle réservée aux réactions et précisions) des commentaires des chefs de projet. Il a été envoyé aux membres du Groupe de Travail le 26 juillet 2002, avec le compte rendu de la quatrième réunion.

L'objectif de ce document était de permettre aux membres du groupe de préparer au mieux la phase de rédaction de septembre. Certains d'entre eux ont eu le temps d'envoyer leurs commentaires et réactions avant la réunion de septembre ; d'autres ont lu le document et ont réfléchi à ce qu'ils souhaitaient ôter, maintenir ou modifier pour la réunion des 10 et 11 septembre.

² Annexe rédigée par A. Bertrand sur commande des auteurs du rapport.

2. Documents à caractère informatif

Les documents suivants ont généralement été envoyés sur demande des membres du groupe de travail, soit directement (« nous souhaiterions obtenir tel document »), soit indirectement (« nous aimerions obtenir de l'information sur tel sujet, telle problématique »). Certains de ces documents ont été envoyés par des membres du groupe eux-mêmes, par l'intermédiaire des organisateurs.

DOCUMENTS REMIS LORS DE LA SEANCE DU 06/04/02

- « Débat sur les OGM et les essais au champ » (dit « débat des quatre sages »), Dossier du participant, février 2002.
- *Inf° OGM*, Bulletin n°29, Mars 2002.
- Projet d'arrêté portant interdiction des organismes génétiquement modifiés dans les aires des vins et eaux-de-vie à appellation d'origine contrôlée, voté le 12 décembre 2001.
- *Terre et Vin du Monde* : Rapport d'activité 2002.
- « Des OGM contre les virus des plantes », *La Tribune*, 06/06/01.
- « Manipulations génétiques : un danger ou une chance ? », *La Tribune*, 06/06/01.
- « Modifying genes : hardier vines or sour grapes ? », *International Herald Tribune*, 14/07/01.
- « Wine : Vintners wary of genetic meddling », *International Herald Tribune*, 14/07/01.
- « Des bulles transgéniques », *Le Canard Enchaîné*, 30/06/99.
- « Dans le vignoble, bientôt des OGM ? », *Cuisine et vins*, janvier-février 2001.
- « Les porte-greffe modifiés génétiquement devraient assurer la prévention contre les infections virales », dossier du site Internet : www.biotech.ch
- Le rapport du panel de la conférence de citoyens sur l'utilisation des OGM dans l'agriculture et l'alimentation, juin 1998.
- C. Babusiaux, J.-Y. Le Déaut, « Rapport à la suite du débat sur les OGM et les essais au champ » (dit « Rapport des quatre sages »), mars 2002

DOCUMENT ENVOYE LE 08/04/02

- Document rédigé par Olivier le Gall à l'attention des autres membres du groupe, clarifiant quelques points techniques en matière de transgénèse

DOCUMENTS ENVOYES LE 26/04/02

- Quelques extraits du site Internet de l'INRA, rubrique « Pourquoi la génomique ? »
- Le « livre bleu » de l'INRA sur les OGM
- Une note de la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) sur l'expérimentation de plants transgéniques

DOCUMENT ENVOYE LE 29/04/02

- « Les OGM remis en question », dossier pédagogique, *Inf° OGM*, 2002, 2^e Édition

DOCUMENT ENVOYE LE 07/05/02

- « Les caractéristiques de la consommation du vin », synthèse élaborée par Nadège Redler à partir du rapport de l'ONIVINS

DOCUMENT REMIS LE 14/05/2002

- Michel Boulay, « Note de synthèse sur la recherche effectuée en collaboration avec l'INRA chez Moët et Chandon sur les vignes génétiquement modifiées »

DOCUMENTS ENVOYES LE 24/05/02

- Commentaire d'Olivier le Gall sur le dossier *Inf'OGM* envoyé au Groupe de Travail à la fin du mois d'avril
- « Les orientations de la recherche », note rédigée par Nadège Redler à partir des sites Internet de l'INRA et du Ministère de la Recherche
- « Comités d'éthique », note rédigée par Nadège Redler
- Un avis rendu par le COMEPRA sur la brevetabilité du vivant : « Les débats internes à l'INRA, 2002 : le partenariat »
- INRA, « Document d'orientation 2001-2004 – évoluer vers l'INRA du futur »
- La pétition « Appel des scientifiques, des médecins et des professionnels de la santé pour un contrôle des applications du génie génétique », *Génie génétique*, Sang de la terre, 1997, pp.145-162

DOCUMENTS ENVOYES LE 26/07/2002

- En annexe au compte rendu de la réunion du 9 juillet : rappel sur les instances du dispositif « ITA-Vignes » et schéma de ce dispositif
- « L'étiquette ternie du vin français. Un rapport préconise de nouvelles stratégies à l'exportation », *Libération*, 2 juillet 2002.
- « Les vins australiens disputent aux français leur hégémonie », *Le Monde*, 9 juillet 2002
- « Les fins palais asiatiques préfèrent les crus français », *Le Monde*, 9 juillet 2002
- « Louis Latour, bourguignon, n'a 'jamais cru à l'évangile de l'appellation' », *Le Monde*, 9 juillet 2002
- La *Lettre du Département d'Économie et de Sociologie Rurales* de l'INRA, destinée à la communication extérieure de l'INRA, et dont le numéro de juillet 2002 était consacré à « la concurrence internationale dans le secteur viticole »
- E. Montaigne et G. Martin, « Les tendances du marché mondial des vins de qualité », in : Fernandez, M.O. et Castillo Valero, J.S. (éditeurs), *La mundializacion de la agricultura*, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, Cuenca (ESP), pp. 103-136 (document remis par Étienne Montaigne en support à son exposé du 8 juillet devant le Groupe de Travail)
- P.-B. Joly, « viticulture et OGM – rapport de mission en Californie, 20-22 mai 2002 », juillet 2002 (document remis par Pierre-Benoît Joly en support à son exposé du 8 juillet devant le Groupe de Travail)